

# PARAMETRES SOCIAUX

(valables depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011)

Taux indiciaire: 737,83

## 1) MINIMA ET MAXIMA COTISABLES (en €)

Salaire social minimum mensuel (SSM)			1 801,49
Minimum cotisable actifs (tous les régimes)		salaire horaire	salaire mensuel
à partir de 18 ans accomplis non qualifié	100%	10,4132	1 801,49
de 17 à 18 ans	80%	8,3306	1 441,19
de 15 à 17 ans	75%	7,8099	1 351,11
à partir de 18 ans accomplis qualifié	120%	12,4958	2 161,78
Minimum cotisable pensionnés (assurance maladie)	130%		2 341,93
Maximum cotisable (tous les régimes)			9 007,43

## 2) ASSURANCE MALADIE (en €)

Indemnité funéraire			959,18
Participation patient au séjour à l'hôpital		par jour	19,92
Participation patient aux forfaits de rééducation et/ou réadaptation fonctionnelles		par jour	9,96
- en traitement ambulatoire		par jour	9,96
Montant journalier de séjour en cure pris en charge			
- cure de convalescence		par jour	47,96
- cure thermale		par jour	47,96
Montant annuel maximum de prise en charge intégrale des soins de médecine dentaire			60,00

## 3) ASSURANCE PENSION (en €)

Pension minimum personnelle		1 621,06
Pension minimum de conjoint survivant		1 621,06
Pension minimum d'orphelin		436,46
Pension personnelle maximum		7 435,48
Seuil inférieur anti-cumul pension + revenu		2 141,42
Seuil inférieur anti-cumul conjoint survivant		2 676,77
Revenu professionnel immunisé		1 189,68
Allocation de fin d'année 1/12 (carrière de 40 ans)		57,17
Forfait d'éducation (art. 3) (par enfant et par mois)		86,54
Forfait d'éducation (art. IX, 7°) (par enfant et par mois)		102,71

## 4) PRESTATIONS FAMILIALES (en €)

### A - Allocations familiales

1 enfant	185,60
2 enfants	440,72
3 enfants	802,74
4 enfants	1 164,56
5 enfants	1 526,38
Majoration d'âge par enfant âgé de 6 à 11 ans	16,17
Majoration d'âge par enfant âgé de 12 ans et plus	48,52
Allocation spéciale supplémentaire	185,60

.../...

#### 4) PRESTATIONS FAMILIALES suite (en €)

<b>B - Allocation d'éducation</b>	Montant plein 100%	485,01
	Montant réduit à 50%	242,50
Revenu professionnel pris en compte en cas d'activité des deux parents:	1 enfant à charge	5 111,37
	2 enfants à charge	6 815,16
	> 2 enfants à charge	8 518,95
<b>C - Allocation de rentrée scolaire</b> (montant par enfant)		
- 1 enfant	de 6 à 11 ans	113,15
- groupe de 2 enfants		194,02
- groupe de 3 enfants et plus		274,82
- 1 enfant	12 ans et plus	161,67
- groupe de 2 enfants		242,47
- groupe de 3 enfants et plus		323,34
<b>D - Allocation de naissance</b> (max. 3 tranches)	montant par tranche	580,03
<b>E - Allocation de maternité</b> (max. 16 semaines)	montant par semaine	194,02
<b>F - Congé parental</b> (indemnité forfaitaire mensuelle)		
- congé à plein temps		1 778,31
- congé à temps partiel		889,15
<b>G - Boni pour enfant</b>	par mois / par enfant	76,88

#### 5) REVENU MINIMUM GARANTI (RMG) ET AUTRES PRESTATIONS MIXTES (en €)

(versés sous conditions de ressources)

Montant par mois	- 1 <sup>ère</sup> personne adulte	1 283,24
	- communauté domestique de deux personnes adultes	1 924,86
	- personne adulte supplémentaire	367,15
	- enfant	116,66
Revenu pour personnes handicapées		1 283,24
Allocation pour personnes gravement handicapées		658,44
Allocation de soins		658,44

#### 6) ASSURANCE DEPENDANCE (en €)

Valeur monétaire pour les établissements d'aides et de soins	par heure à séjour continu	45,66
	par heure à séjour intermittent	51,18
Valeur monétaire pour les réseaux d'aides et de soins	par heure	62,73
Valeur monétaire pour les centres semi-stationnaires	par heure	52,85
Montant maximal des prestations en espèces	par semaine	262,50
Produits nécessaires aux aides et soins	par mois	105,66
Abattement assiette cotisable - 25% ssm. non qualifié de 18 ans		450,37

#### Esch/Alzette

42, rue de la Libération  
L-4210 Esch/Alzette

#### Luxembourg

146, bd de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg

#### Differdange

4, rue Emile Mark  
L-4620 Differdange

#### Dudelange

31, av. G.D. Charlotte  
L-3441 Dudelange

#### Ettelbruck

6, rue Prince Jean  
L-9052 Ettelbruck

#### Rodange

72, av. Dr Gaasch  
L-4818 Rodange

**Un seul numéro téléphonique pour vous servir +352 2 6543 777**

Impressum: Service Information, conseil et assistance de l'OGBL asbl  
Informations- a Beratungsservice vum OGBL asbl  
BP 149 - L-4002 Esch/Alzette

info@ogbl.lu



**OGBL**